

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 580 2 SEPTEMBRE 2008

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques, favorisant les libertés économiques, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour (presque) chaque mardi à 0 heures.

Reproduction: Les textes et articles de TOCQUEVILLE MAGAZINE peuvent être reproduits librement avec indication de la provenance.

LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS LIBREMENT ET SANS MODERATION

EDITO

LA TRISTE HISTOIRE DU R S A

Le revenu de solidarité active ou R.S.A. va donc être généralisé dans la totalité du territoire après avoir été essayé avec un insuccès certain dans 34 départements. C'est le type même d'une des actions d'inspiration socialiste grâce auxquelles le pouvoir actuellement en vigueur détruit la France à petit feu.

Les journaux annoncent que c'est une opération ultra politique, ce qui n'augure rien de bon. Il s'agit en effet tout simplement de montrer que Monsieur Martin Hirsch, Haut Commissaire aux solidarités actives sert à quelque chose. Pourquoi « Haut Commissaire » ? Parce que tout simplement on voulait donner à ce monsieur en cadeau un ministère, mais que l'on ne voulait pas augmenter apparemment le nombre ridiculement trop élevé des ministres.

Ce monsieur depuis un an qu'il est au pouvoir à brûlé de l'argent en quantités massives créant à due concurrence le chômage. Le fruit donc de son travail est un nouveau monstre juridique dont les journaux nous donnent les détails et dont il tire grande fierté.

Tout le monde est bien d'accord pour penser qu'il faut lutter contre le chômage et que les chômeurs doivent retourner au travail ; toutefois, ce n'est pas en ajoutant des dispositifs à d'autres dispositifs que l'on n'y arrivera mais en libérant le travail, ce que le gouvernement ne fait pas et ne veut surtout pas faire.

Théoriquement ce nouveau dispositif doit porter remède aux insuffisances des dispositifs précédents comme la prime pour l'emploi ou P.P.E. ou le RMI et ou l'allocation de parent isolé (A.P.I.)

C'est bien la preuve que les « dispositifs » avec leur empilement ne peuvent pas servir et qu'un dispositif nouveau ne peut jamais résoudre un problème quel qu'il soit. Comme d'habitude, entre le nouveau monstre et les anciens la liaison est d'une complexité effroyable.

Comme il va coûter 1,5 milliards d'euros en année pleine et que le pouvoir continue à dépenser ailleurs sans contrôle, il faut trouver de l'argent. Le présumé premier ministre a dit que la France était en faillite de sorte que chacune des actions publiques doit être financée spécialement soit par un accroissement d'impôt soit pas un impôt nouveau.

C'est là que le calcul politique intervient encore d'une autre façon. C'est tout simple on va taxer les revenus du capital pour montrer le mépris dans lequel on tient l'épargne et ceci pour plaire aux électeurs de gauche.

Le nouvel impôt crée un terrible imbroglio. En résumé il semble que l'on va prélever 1,1 % sur les revenus du capital tapant tous ces revenus là où on peut les trouver.

Il est beaucoup question du départ des milliardaires.

Il n'est jamais question du départ des petits capitaux, lesquels ont une multitude de façons de s'en aller. Il y a d'abord les fonds d'investissement qui s'enfuient le plus possible de la France en rassemblant des petits capitaux. Il y a aussi tout simplement le découragement des petits capitalistes ; au lieu d'épargner pour créer des emplois en préparant leur retraite ils emploient leur argent à conserver leur pouvoir d'achat en consommant : la consommation, contrairement à l'idée officielle courante, ne crée pas d'emploi.

Pour couronner le tout, Laurent Wauquiez a évoqué un risque de « trappe à temps partiel », les patrons logiquement dans leur intérêt devant multiplier les petits contrats. Il a déjà menacé de poursuivre les abus : ambiance ! Il a expliqué qu'il faudra adapter la loi aux pratiques constatées, donc inventer un autre dispositif : c'est exactement ce que nous écrivons.

Rappelons, aussi, pour terminer que le pouvoir est si peu sûr de ce qu'il fait qu'il a créé un organisme ad hoc appelé « Comité d'évaluation du R.S.A. », avec plusieurs prétendus experts. Il n'avait donc pas dans une fonction publique pléthorique de quoi faire ce travail d'ailleurs inutile !

La seule question qui se pose devant ces folies est de savoir quand et comment ce vrai cirque s'arrêtera.

Dieu seul le sait.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LOURDES OU LORDA

On parle beaucoup de Lourdes à cause du cent cinquantième, de la prochaine visite du Pape et des indulgences que l'on y peut obtenir.

Il intéressera beaucoup de nos amis de connaître l'information suivante, relevée dans le livre LA FRANCE MYSTIQUE de JEAN PHAURE.

"Au cours de son règne et d'une de ses conquêtes, CHARLEMAGNE se trouve arrêté dans les Pyrénées par un Prince Sarrazin nommé MIRAT. Retenons ce nom, nous y verrons encore un exemple de prédestination d'un lieu....MIRAT résiste, il ne veut absolument pas "baisser pavillon" devant l'Empereur. On lui demande alors :

Si vous ne voulez pas obéir à l'Empereur, ne voulez-vous pas obéir à la Dame du Ciel, MARIE ?

MIRAT répond :

Oui, je veux bien rendre les armes à la Dame du Ciel mais à condition que mon fief ne relève jamais que d'Elle et d'Elle seule.

Or le fief de MIRAT était LORDA, c'était LOURDES.....et MIRAT se convertit. Donc, dès le début du IX^e siècle, LOURDES était déjà juridiquement la propriété de MARIE. Comme la juridiction est intéressante lorsqu'elle est liée à la mystique ! En 1858, environ mille ans plus tard, Bernadette SOUBIROUS verra lui apparaître la Sainte Vierge dans un lieu qui appartenait depuis des siècles à celle-ci..."

La même information se trouve dans le livre de Charles Barzel, O vierge puissante.

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions des lettres telles qu'elles nous parviennent ; il est rare que nous les commentions, même quand nous ne partageons pas les points de vue exprimés. A chacun de juger)

A PROPOS DU FLASH SUR LA GUERRE

Cher monsieur,
votre message est , comme d'habitude, bien intéressant. De mémoire, il y a eu des "commandements en rotation" entre les maréchaux, pendant la première partie du règne de Louis XIV. Il y a été mis fin, en raison des inconvénients que vous indiquez.

Bien cordialement

Philippe Gorre

Famille et Liberté

17 rue Dupin

75006 Paris

DIVERS

Rentrée de vacances hier soir j'ai allumé mon autoradio en m'engageant dans les embouteillages parisiens, après presque un mois de paix fiscale et administrative HORS DE FRANCE. Et qu'entends-je ? Une nouvelle taxe sur les bénéfices fonciers.

Ce matin mon radio-réveil se met en route et qu'entends-je? Une taxe sur la participation, et un malus sur les grosses TV.

Bienvenue en France!

D'ailleurs au cas où j'aurais pu oublier les vautours ma feuille d'impôts m'attendait au fond de la boîte aux lettres.

Ce soir je reprends mon blog. Jusqu'ici je me suis retenue (avec difficulté) de trop critiquer Notre Saigneur (NS), mais l'état de grâce est désormais terminé en ce qui me concerne et ce coup là je me lâche...

Amitiés

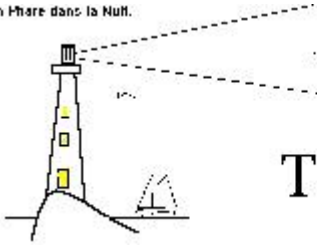
Christiane Chavane

Date: Vendredi 29 Août 2008, 15h16

Une nouvelle taxe sur le capital par-ci, un autre bonus malus par-là... Décidément, le pouvoir en place n'a de cesse d'envoyer des signaux négatifs à la France qui bosse, qui épargne et qui l'a porté aux responsabilités au printemps 2007. Malheureusement, notre système de formation et d'élection des élites ne sait produire que des fiscalistes timorés ou des distributeurs de bons points. On attend toujours la grande réforme de l'économie, la juste récompense du travail et la libération des énergies pour tous ceux qui veulent entreprendre et qui ne vivent pas d'une journée dite d'action par-ci, par-là !

Francis DEMAY

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

(A diffuser largement)

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2008

LA MARGE DE MANOEUVRE

Les larmes publiques continuent à couler sur le malheur des temps. Si ce n'était tragique, le spectacle pourrait être comique, avec, en prime, les visages tout sourire de la tribu innombrable des ministres sortant de graves débats et François Fillon qui, devant l'écroulement de la croissance, en appelle au sang-froid.

Les exportations baissent, le panier de la ménagère est de plus en plus coûteux, la compétitivité des entreprises est en diminution et l'inflation menace sans que l'on sache très bien la mesurer.

Dans ce triste spectacle, le rêve du pouvoir est d'inventer de nouveaux « dispositifs » : ce terme est détestable, car il désigne de nouvelles lois s'ajoutant à la pyramide ingérable des lois précédentes. On néglige de remarquer que dans l'inondation de lois qui depuis un an furent votées par les princes, il y en a environ 60 % qui ne sont pas applicables car les décrets-lois et circulaires ne sont pas sortis et ne sortiront peut-être jamais. Il faudrait également bien préciser qu'un des aspects du drame national est que justement une loi ne soit pas applicable sans décrets-lois et circulaires : cela veut bien dire que l'architecture des lois est tellement complexe qu'un texte ne peut jamais être complet en lui-même et applicable sur le champ, comme cela devrait être.

Dans cette situation délétère, le pouvoir invoque à satiété la situation internationale qui, certes, n'est pas brillante, non seulement à cause de la crise financière, mais aussi à cause d'un ralentissement de la croissance dans le monde entier.

Mais également, pour se justifier, il a répandu la légende de l'absence supposée de marge de manoeuvre et la presse aux ordres répète en boucle cet énorme mensonge : il est, en fait,

soigneusement entretenu par ceux qui, au sommet de l'Etat, ne veulent surtout pas réaliser la rupture nécessaire et possible avec le socialisme.

En fait, la marge de manoeuvre du pouvoir existe et, si elle était immense il y a un an après l'élection présidentielle, elle est encore intacte. En effet, elle se mesure très exactement au degré de socialisation de la société française. Celle-ci, sans être complètement communiste, est largement socialisée, probablement, à hauteur de 65 % du PIB.

Dans une telle situation, toute rupture avec l'étatisme, à condition d'être immédiate dans ses effets et massive dans ses résultats, libèrerait les forces productives ; les acteurs économiques privés relèveraient la tête et recommenceraient à investir et à entreprendre ; la spirale de la création de richesse permettrait de continuer la rupture sans s'arrêter remédiant ainsi à toutes les calamités : retraites, santé, éducation, chômage etc.

L'exemple de certains pays qui se sont libérés, même imparfaitement, du socialisme montre l'extraordinaire effet de levier qui se produit grâce à la libération même partielle : voir les régions côtières de la Chine, bien d'autres pays asiatiques et la nouvelle Zélande.

La rupture doit être immédiate ; cela signifie que le « pouvoir libérateur » ne doit pas se perdre dans les méandres des lois, des décrets d'application, des circulaires et des contentieux. Ses décisions doivent être applicables sans délais et sans recours.

Elle doit être massive : se contenter de diminuer des dépenses et des impôts est contre-productif, car la population ne voit rien venir. Il faut supprimer totalement telles ou telles dépenses, en commençant par les plus inutiles, les plus ridicules, disons-le, les plus idiotes. Parallèlement il est nécessaire de supprimer complètement tel et tel impôt, car l'effet psychologique s'ajoutera à l'effet mécanique : tous les impôts sont meurtriers par essence et il est pas difficile de choisir ceux dont la suppression totale peut avoir le plus grand impact sur la prospérité générale.

C'est tout le contraire de ce que le pouvoir a fait. Ne voulant surtout pas s'engager dans la rupture, il s'est livré à des gesticulations législatives qui n'ont que des effets négligeables sur quelques catégories de la population et aucune conséquence sur la situation générale du pays. Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner que les Français ne croient pas aux réformes : ils n'ont pas vu le début du début d'une amélioration quelconque, constatant seulement la baisse de leur pouvoir d'achat ; tout roule comme avant, la pression des prélèvements obligatoires et des règlementations ne cessant de s'aggraver.

Le rapport Attali, avec son « catalogue » de 316 mesures, est devenu une référence, citée d'une façon surprenante par la patronat ; en confiant un rôle à un personnage ayant tant fait pour la paupérisation de la France lors de ses diverses fonctions, le pouvoir a montré qu'il ne croyait pas du tout à la possibilité d'inverser le cours des événements. En le laissant se livrer à de multiples parlottes accompagnées des fêtes habituelles pour délivrer un certain nombre de recettes censées sauver la France, il a montré également le peu de sérieux avec lequel il envisageait la situation. Qui peut croire que plus de taxis à Paris pourraient arranger les problèmes de la « veuve de Carpentras » ?

On a présenté, très vite après, 150 nouvelles mesures comme géniales et pouvant conduire à résoudre le problème de l'endettement de l'État ; le manque de sérieux apparaît de nouveau, car le surendettement public n'est qu'une partie d'un tout. Lors de la campagne électorale, il nous avait été promis de supprimer un fonctionnaire sur deux dès 2008 ; maintenant on vise l'horizon 2012 tout en tapant sur l'armée, ce qui est facile celle-ci ne se mettant pas en grève : de qui se moque-t-on ?

La dernière mesure présentée comme salvatrice est la généralisation du Revenu de Solidarité Active ou R.S.A., dispositif s'ajoutant à de multiples dispositifs antérieurs n'ayant servi à rien puisque justement il faut inventer un nouveau dispositif pour les corriger. Quant au financement de ce nouveau monstre bureaucratique il va, en frappant les capitaux, les chasser à nouveau hors de France alors que la solution des problèmes est justement dans l'épargne qui conduit aux emplois.

Dans cette conjoncture, la presse toujours fidèle aux ordres salue le supposé génie d'un politique qui réalise le programme de l'opposition et s'étonne en même temps que cette opposition manque d'idées : tiens, tiens, c'est évident puisqu'un pouvoir prétendu de droite réalise son programme.

Il est, cependant, utile d'expliquer pourquoi ce pouvoir n'utilise pas l'immense marge de manoeuvre à sa disposition pour réaliser la rupture que la France attend.

Il y a au premier chef l'aspect idéologique. Les titulaires du sommet et pas seulement les ministres socialistes sont tous imprégnés de la culture étatiste depuis des lustres et cette culture est une glu dont il est difficile de se défaire. Personne dans leur « milieu » ne peut imaginer l'existence de la marge de manoeuvre signalée plus haut.

Mais l'on retrouve la nécessité de la rigueur sous une forme dont personne ne parle. La prétendue opposition prévoit pour bientôt des mesures de rigueur frappant l'ensemble de la population et il est difficile de lui donner tort, tant que le pouvoir ne change rien en profondeur.

Si la rigueur est nécessaire, ce n'est pas celle-là. En fait, la seule vraie rigueur, qu'impliquerait la rupture avec le socialisme et la liberté en conséquence, serait la rigueur vis-à-vis du personnel du sommet et des compagnons de route. J'ai montré souvent que les avantages personnels indus que s'octroient abusivement l'ensemble de ces personnages représentent grosso modo 5 % du PIB et expliquent en grande partie la paupérisation de la France. Si l'on veut rendre aux Français leur richesse, il faut que le président, son entourage et l'entourage de l'entourage se sacrifient eux-mêmes sur l'autel de la rigueur et donnent l'exemple en rognant très largement leur propre train de vie personnel.

La rupture serait alors la respiration pour l'ensemble du peuple français et la rigueur pour le sommet. Si le sommet ne comprend pas cela, il y aura des réveils douloureux pour tous.

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

REMARQUE IMPORTANTE

Il y a des problèmes dans la diffusion des flashes. Certains destinataires ne les reçoivent pas.

Il est conseillé d'indiquer aux personnes qui ne les reçoivent pas de les consulter :

Sur TOCQUEVILLE MAGAZINE

<http://libeco.net/>

ou sur LE PILORI

<http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilorigeneral.htm>

POUR DONNER VOS IDEES SUR LA RUPTURE

<http://rupturepolitique.over-blog.com/>

CITATIONS

A propos de la croissance, l'entourage de Christine Lagarde a déclaré : « Heureusement que nous nous avons mis en place la loi travail, emploi, pouvoir d'achat (tepa) sans laquelle le choc aurait été sensiblement plus rude ».

Ces gens pensent qu'une loi peut créer la croissance... . Personne en outre n'est capable de connaître son degré d'application.

REVUE DE PRESSE

LU DANS LA PRESSE INTERNET

Comment va-t-on financer le RSA ? C'est très simple. Sans coup férir, la rupture sarkozienne y pourvoira : en effet, encore et toujours par la coercition étatique, on va prendre aux riches de quoi permettre aux pauvres de survivre en silence.

Cela porte un nom qui, d'ailleurs, a beaucoup à voir avec la couardise : gérer la pénurie. Il va sans dire que les forces progressistes dont s'honore notre classe politique dans tous ses recoins de droite, du centre et de gauche se frottent déjà les mains.

Rappel: Diatribe de François Mitterrand en 1997: le véritable ennemi c'est l'argent qui corrompt, qui achète, qui écrase, qui tue, qui ruine et qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes ! création de ISF, qui découle de cette idéologie " riches contre pauvres " et qui devait financer le RMI

Résultats ; ISF a ainsi fait fuir plus de 10000 grandes fortunes, représentant un capital estimé entre 150 et 200 milliards d'Euros. Si ces milliards étaient restés en France, ils rapporteraient plus de 8 milliards par an en impôts et en taxes. Le calcul est vite fait: l'ISF rapporte 4 milliards par an, mais il coûte 8 milliards. Soit un manque à gagner de 4 milliards pour les caisses de l'état..... et plus de 500 000 emplois perdu pour la France !

L'impôt sur les sociétés: la France est à 33 % quand la moyenne européenne de 23% est bien plus raisonnable. De même l'impôt sur le revenu: notre taux marginal est à 50 %, la moyenne européenne à 30 % .

Re taxe sur le capital 2009 pour le RSA ! "La recette de cette contribution additionnelle, qui s'ajoutera aux 11% de prélèvements sociaux existants (CSG, CRDS, contribution de 2%, cotisation solidarité autonomie de 0,3%), et qui touchera les revenus perçus en 2009, serait proche de 1,4 milliards d'euros", c'est donc l'ensemble des français qui serrait "taxé" une foi de plus ! L'idée de réduire les dépenses inutiles n'est pas envisagée ?

Résultat: nos entreprises se délocalisent et les citoyens français font leurs valises avec leurs capitaux. Plus de 2.100 000 français vivent et travaillent dans le monde après avoir été formé aux frais de la collectivité. Ils font le bonheur des pays d'accueil par leurs talents, leur création de richesse, leurs impôts.

L'important, c'est la situation réelle de l'économie française handicapée par une fiscalité débridée, faire enfin les réformes indispensables, réduire les dépenses, les gaspillages, les fraudes et pour finir, accepter l'économie de marché !

**GerardGelé
14 allée joliot curie
54850 Méréville**

LES BREVES

LA LANGUE FRANCAISE

Nous apprécions de recevoir du courrier de nos lecteurs et c'est intéressant d'en faire profiter tout le monde

Un de nos correspondants nous écrit : « Je suis professeur dans une prépa en province. Mes élèves sont tout de même de bon niveau, car pour arriver à faire une prépa en vue d'intégrer des écoles scientifiques prestigieuses, il faut avoir de l'intelligence, de la mémoire et un certain niveau d'abstraction.

Hélas, ces élèves sont désastreux en français et ne comprennent pas tout ce qu'ils lisent ou ce qu'ils entendent. Cela rejailit évidemment sur leur aptitude à entrer dans les écoles. »

Notre correspondant ajoute : « C'est l'illettrisme. Savoir lire ce n'est pas seulement savoir épeler et prononcer, c'est comprendre. »

Remarquons que les dirigeants d'entreprise sont coupables. Dans de nombreuses entreprises françaises de grand niveau l'anglais est devenu la langue de travail. Dans des PME, le patron tolère que, dans le langage interne, l'on écrive sur les mails « je te dme pour demander et dac ou OK pour d'accord ». Ils s'imaginent ainsi faire gagner du temps à leurs équipes. Or le gain de temps est inférieur à la destruction mentale que ces pratiques favorisent.

Ajoutons que la francophonie est une des rares armes diplomatiques encore à la disposition de la France après des décennies de recul. La révision constitutionnelle l'a en quelque sorte consacrée. L'article 87 stipule : « la République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le Français en partage ». Nous n'étions pas favorable à cette révision. Ce nouvel article ne change pas notre jugement négatif, car ce n'est qu'un rideau de papier devant tous les obstacles qui se dressent contre l'usage de la langue française.

Pour information le prochain sommet de la francophonie doit avoir lieu à Québec le 17 octobre avec 70 Etats représentés.

LA DHIMMITUDE A MONTREUIL

A Montreuil en Seine-Saint-Denis, le maire communiste voulait louer à bas prix un terrain pour la construction d'une mosquée. Un recours pour l'arrêter a eu lieu et la cour administrative de Versailles lui a donné raison.

La Dhimmitude qui soumet les chrétiens à la charia gagne même les magistrats.

DOCUMENTS

(Nous publions les documents tels que nous les recevons ; ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs)

VACCINS

Voici des informations disparates sur les vaccins

Il y a en fait beaucoup plus de problèmes que l'on croit avec les vaccins, mais c'est la chape de plomb (business pharmaceutique oblige). J'ai d'ailleurs la lettre d'un certain B. M., ostéopathe et conseiller en hygiène vitale qui me fait part de certains produits que l'on trouve comme adjuvants dans les doses de vaccins. Ex: du formol... de l'alcool... du mercure... de l'hydroxyde d'aluminium, responsable de troubles allergiques sévères, mais aussi de troubles osseux, rénaux et neurologiques (lésions du tissu nerveux similaire aux encéphalites spongiformes ou maladies à prions, Alzheimer ou Parkinson). Quant au vaccin contre l'hépatite B il fut retiré pendant plusieurs années du marché parce qu'on s'était aperçu qu'il pouvait donner la sclérose en plaques...

Chers correspondants,

Suite à mon envoi de courriel sur les vaccins dangereux, j'ai reçu quelques réponses, et parmi elles, des réponses de correspondants médecins, auxquels j'avais fait passer cette information aussi...

le message le plus complet que j'ai reçu à ce sujet est celui-ci :

J'incite vos lecteurs à la plus grande prudence concernant ces sujets qui sont des questions graves. En effet, de nombreuses campagnes de dénigrement sont véhiculées par des personnes qui ont une volonté militante et non une approche rationnelle de la médecine. D'autres, croyant bien faire, contribuent à la désinformation et à la fausse rumeur qui dénigre des produits très efficaces.

Il y a des certitudes : le mode de contamination des virus concernés, leur morbidité (malades) et leur mortalité (décès), leurs complications cancéreuses. Le nombre de décès évités grâce au vaccin.

Il y a des doutes : le nombre de maladies ou décès causés par le vaccin. Pour mémoire : les doutes (aucune étude n'a rien prouvé) sur le lien SEP/vaccin HBV est une polémique

franco-française, alors que personne n'a levé le même lièvre dans aucun des pays qui réalisent 95% des vaccins HBV dans le monde.....

Il y a aussi le bon sens aidé des mathématiques : Si toutes les scléroses en plaque qu'on rencontre en France étaient dues au vaccin contre l'hépatite B, on aurait encore plus de vies sauvées que de malades ou de décès (cumulés) liés au vaccin... la balance bénéfice-risque resterait dans cette situation encore en faveur du vaccin.....

Le curu (maladie à prion), Parkinson, la SEP et autres scléroses latérales n'ont pas attendu Pasteur et ses vaccins pour exister et faire des morts.....beaucoup de morts....Les seules maladies dont l'incidence a considérablement diminué ces dernières décennies (augmentation du nombre de nouveaux cas annuels) sont les maladies virales ou bactériennes contre lesquelles on a vacciné largement.....A titre personnel, je préfère le risque d'une sclérose en plaque ou autre maladie neurologique au risque d'un epistotonos en stade terminal et d'une mort horrible liée à un bon vieux tétanos contre lequel j'aurai refusé de me vacciner .

Je termine en disant que l'on ne va pas tarder à voir de nouveau en France des pan encéphalites sub aigues sclérosantes, complication tardive (plusieurs années après) et toujours fatale de la rougeole, voyant de plus en plus de parents qui refusent le ROR pour leurs enfants. De même que depuis qqes années, on diagnostique de nouveau dans nos cabinets des cirrhoses liées au virus HBV chez des jeunes qui avaient 15 ans il y a 10 ansNotons au passage que le vaccin contre l'hépatite B n'a jamais été retiré du marché.

Le but de ce mail n'est pas de faire peur ni de militer dans un sens, c'est de faire comprendre que la question de la vaccination est un enjeu majeur de santé publique, plus compliqué qu'il n'y paraît, qui est prise très au sérieux par des personnes qui ne sont pas forcément à la solde de lobbies pharmaceutiques riches et puissants.....

Enfin, n'oublions pas que les papillomavirus et autres hépatites, cela ne s'attrape pas en allant aux champignons.....ou alors on revient le panier vide.....ce qui veut dire que vaccin ou pas, une hygiène de vie conforme aux prescriptions de l'église reste à ce jour le seul traitement prophylactique reconnu n'ayant aucun effet indésirable connu ni aucune contre-indication.....

Dr B. P. Médecin de famille. Spécialiste de médecine générale (si si, cela existe...).

FIN